



IL ETAIT UNE FOIS UNE BRETAGNE RICHE ET CONVOITEE

LA PROSPERITE BRETONNE DU XV^{ème} AU XVII^{ème} SIECLE

Les historiens situent l'âge d'or de la Bretagne du XV^{ème} au XVII^{ème} siècle, le summum étant atteint vraisemblablement à la fin du XVI^{ème} siècle. C'est ainsi que pour la période de 1581 à 1590, les Hôtels des Monnaies de Rennes et de Nantes frappent à eux deux 35% des pièces or et argent mises en circulation dans le royaume de France, dépassant de beaucoup la production de l'Hôtel des Monnaies de Paris. Pas étonnant que, dès la fin du XV^{ème} siècle, le duché de Bretagne attise les appétits d'annexion chez les grands souverains de l'époque, rois d'Angleterre, rois de France et Empereurs du Saint Empire Romain Germanique.

Quels sont les supports de cette richesse de la Bretagne ? Qu'en reste-t-il de nos jours au niveau du patrimoine et cela plus particulièrement dans notre région du Trégor ? Telles sont les deux questions auxquelles nous nous proposons de répondre très brièvement.

LES FONDEMENTS DE LA PROSPERITE BRETONNE DU XV^{ème} AU XVII^{ème} SIECLES

La prospérité bretonne à partir du XV^{ème} siècle, résulte de l'entrée en résonance d'une panoplie complète de facteurs politiques, géographiques, et économiques.

La Bretagne tire parti de son indépendance pour ne pas trop souffrir des contraintes liées aux guerres interdisant tout commerce avec les ennemis de la France. Cette situation va perdurer jusqu'à l'avènement de Louis XIV et l'instauration de son pouvoir absolu, donc bien après le rattachement à la France (1532).

Les Bretons maîtres du commerce maritime

Géographiquement, la Bretagne est extrêmement bien placée pour faire du commerce maritime, à proximité de l'Angleterre, à mi-chemin entre l'Europe du Nord et l'Espagne, là où se trouvent les marchés pour ses exportations et le fret de retour. Véritables rouliers des mers, ils disposent d'une flotte de nef, caravelles, caraques, de petit tonnage certes, mais parfaitement adaptée aux conditions qui prévalent en ce temps là pour le trafic par mer

dont ils sont les maîtres incontestés de l'Espagne à l'Europe du nord.

Pour illustrer cette affirmation, disons que les caravelles bretonnes sillonnent les mers, de la Baltique (Riga) jusqu'à Naples, en passant par Exeter, Bilbao, Cadix, Sanlúcar de Barrameda, - l'avant-port de Séville -, Marseille, Livourne, Civita Vecchia ... Un seul chiffre suffit à démontrer l'hégémonie de la Bretagne. Qu'on en juge ! 815 bateaux sur 995 enregistrés en 1533-1534 à Arnemuiden, l'avant-port d'Anvers sont bretons. Sur ces 815 bateaux, 270 sont "immatriculés" à Penmarch, qui sera malheureusement mis à sac par un "seigneur de la guerre" en 1595 et ne s'en relèvera jamais (cf. notre visite à Penmarch et au Guilvinec en août 2006 avec nos amis de Villanuova).

A l'exportation : les produits de la pêche

A l'exportation, la Bretagne exploite son potentiel de pêcheries côtières (merlus, sardines, raies, anchois, juliennes ...) séchés ou salés et mis en baril. A cela s'ajoute, au début du XVI^{ème} siècle, le produit d'une activité, que l'on a baptisée "commerce triangulaire", pratiquée aussi bien par les ports de la côte nord (comme Saint Malo, Binic...) ou sud (Audierne, Nantes...). John Cabot, alias Giovanni Caboto, un Génois au service du roi d'Angleterre, vient de découvrir (1497) l'existence des bancs de morue dans les parages de Terre Neuve. Presque aussitôt, quantité de bateaux sont armés dans les ports bretons pour cette pêche qui promet d'être miraculeuse. Les bateaux partent en février. Pêche terminée et cale pleine de morues salées, les caravelles filent vers les ports du sud de l'Europe (Italie - Espagne). Là, ils se chargent en produits locaux : alun de Civita Vecchia, utilisé partout pour le mordantage (teinture) des tissus, marbre de Carrare, tissus précieux, fruits d'Andalousie, vins d'Espagne et du Portugal, puis ils font route vers le nord de l'Europe (Pays Bas, Hambourg, mer Baltique -Riga-). Ils y trouvent à nouveau du fret (du bois d'œuvre) et reviennent au port pour se reposer et préparer une nouvelle expédition. Le cycle dure un an et procure bien évidemment un bénéfice conséquent évalué à 100 fois la mise initiale.



Les produits du sol et les toiles dérivées de la culture du lin et du chanvre

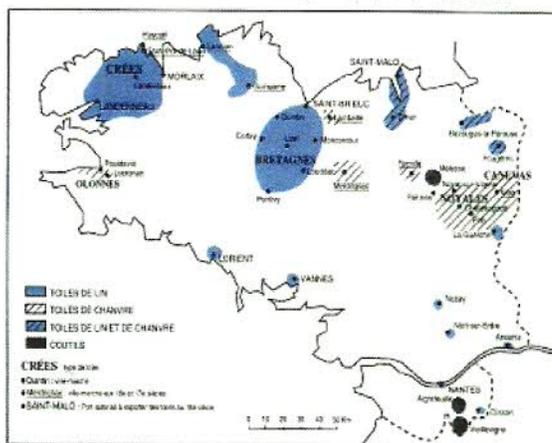
La morue de Terre Neuve et les poissons séchés des côtes bretonnes : c'est déjà une bonne affaire et une bonne source de profits, mais la Bretagne a également d'autres atouts à faire valoir : les excédents de productions agricoles (froment, porcs vivants, vins du vignoble nantais ...etc.) et surtout les produits industriels dérivés de la culture du lin et du chanvre.



Champ de lin en fleur en Normandie

La culture du lin et du chanvre constitue le moteur d'une économie très consommatrice de main d'œuvre en raison de la multiplicité des traitements que doivent subir ces plantes avant tissage des fibres. D'où des revenus monétaires, y compris pour les petites gens qui louent leurs services aux producteurs ou tissent à façon à domicile.

Les toiles en Bretagne du 16e au 18e siècle



La Bretagne compte plusieurs grandes régions de production :

- **le Léon** (ouest de Morlaix, Landerneau, Sizun...) pour le lin en vue de la manufacture de **crées** (toiles de lin pour l'habillement des "pauvres");
- **la région de Locronan-Douarnenez** pour le chanvre et la fabrication de toiles à voile appelées **olonnes** ;

- **le Trégor** pour le chanvre et le lin ;

- **le Centre-Bretagne** dont la spécificité est la production des toiles les plus fines et les plus chères appelées "**bretagnes**" destinées en premier lieu à l'exportation vers l'Angleterre et les colonies espagnoles via Cadix ;

- **l'est du duché** pour la production de toiles à voiles appelées ici **Noyales** du nom d'une commune de la région productrice.

Les principaux débouchés sont l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Espagne et ...la France. Olonnes et noyales équipent les caravelles de Christophe Colomb et les marines royales de ces pays (exemple de l'invincible Armada); les "bretagnes" traversent l'Atlantique à bord des galions espagnols à destination des colons du nouveau monde... Les Bretons s'installent en colonie, quelquefois très structurée, dans les "comptoirs étrangers". Citons l'exemple de ces marchands bretons, installés pendant plusieurs siècles dans un quartier de **Sanlúcar de Barrameda**, avant-port de Séville, à l'embouchure du Guadalquivir.



A San Lucar de Barrameda (Andalousie) : la rue des Bretons rappelle la présence ancienne des commerçants de toiles de lin et de chanvre !

Ils jouissent de privilèges "fiscaux" par rapport aux autres nations (Flamands, Français, Anglais ...) dûment accordés par les seigneurs andalous. Selon un rapport daté de 1530, ils y vendaient tous les types de toiles de chanvre et de lin bretonnes et, sans doute, préparaient-ils le fret de retour, à savoir les fruits et vins du pays comme le Xérès et la Manzanilla, les Bretons buvant à cette:



époque énormément de vin... Jusqu'en 1643, il subsistera un « *maire des Bretons* » à **Sanlúcar**, tandis qu'aujourd'hui encore, tout Breton qui se respecte peut se faire photographier sous la plaque indiquant la "*Calle Bretones*" (rue des Bretons) !

Cependant, les marchands ne ramènent pas que du vin ! Lingots d'ors, monnaies sonnantes et trébuchantes parviennent en abondance en Bretagne. Une part arrive aux Hôtels des Monnaies de Rennes et de Nantes, comme noté en introduction, une autre est réinvestie dans la constitution de grands domaines fonciers et surtout dans la pierre à des fins de résidences ou de construction d'édifices religieux.

LE REINVESTISSEMENT DES BENEFCES

A partir de la fin du XV^{ème} siècle, l'argent afflue en Bretagne. Une caste de riches bourgeois et armateurs, tisserands et marchands se constitue. Noblesse et clergé n'ont pas de mal à faire rentrer les taxes et impôts, d'autant plus que l'administration ducale a eu la bonne idée d'établir une base nominative de tous les foyers imposables et cela dès 1426 pour le Trégor. Charité bien ordonnée commençant par soi-même, ils se font construire de somptueuses résidences, châteaux, manoirs. Mais ils pensent aussi à leur prestige et au salut de leur âme, d'où des offrandes au clergé pour l'embellissement des cathédrales, la construction ou l'amélioration en très grand nombre d'églises et de chapelles

De cette époque datent, en effet, la construction des magnifiques enclos paroissiaux du Finistère et celle des riches maisons de maître situées dans les villes toilières (Locronan, Vitré ...etc.).



Symbole de la contribution des armateurs à la construction de monuments religieux aux XV^{ème} - XVI^{ème} siècles, une ou plusieurs caravelles sont souvent sculptées dans la pierre des église bâties à cette époque. Ici à Roscoff, debout sur la hune du grand mât, un personnage, vraisemblablement un armateur, exhibe une bourse bien remplie, témoignage de sa richesse et de sa générosité.

Le Trégor n'est pas en reste. Les édifices construits ou embellis à cette époque sont légion et aucune autre ne peut rivaliser sur ce point avec les XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Impossible évidemment de les citer dans leur ensemble, même en se limitant au proche environnement de Lannion-Trébeurden. Pour la cathédrale de Tréguier : c'est la construction du cloître gothique (XV^{ème} siècle).



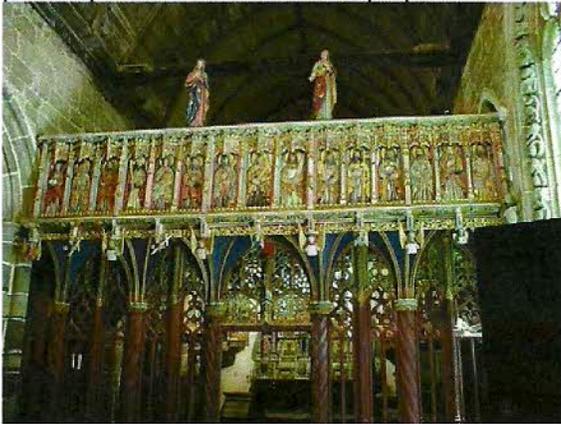
Le cloître gothique de la cathédrale de Tréguier - Fin du XV^{ème} siècle-



Pour les châteaux : citons ceux de Rosanbo en Lanvellec, de Kergrist (1537) en Ploubezre, de la Roche Jagu (XV^{ème}) ou encore de Kerduel en Pleumeur Bodou (XV^{ème} - XVI^{ème}).

Pour les maisons bourgeoises : citons seulement celles de Lannion qui sont du XVI^{ème} siècle.

Les chapelles et églises du XVI^{ème} siècle ? Il en existe pratiquement dans toutes les communes, chaque quartier - ou frairie comme on disait à l'époque - voulant s'en construire une avec l'aide du clergé et du seigneur local. Nous en retiendrons deux : celles de Kerfons en Ploubezre (XV^{ème} - XVI^{ème}), dotée d'un magnifique jubé en bois paré de ses douze apôtres sculptés, et celle de Saint Jérôme de La Salle en Lanmérin (1535) ornée de ses sablières sculptées représentant la morale chrétienne et la philosophie "renaissance" de l'époque.



Le superbe jubé en bois polychrome d'une « modeste chapelle » édifée aux alentours de 1500 : celle de Kerfons, en Ploubezre, à quelques kilomètres de Lannion. La tribune du jubé est décorée de quinze panneaux représentant les douze apôtres, Saintr Barbe, Sainte Marie Madeleine et le Christ.

Quant aux manoirs, ils sont également construits en grand nombre généralement par la petite noblesse locale ou par les riches bourgeois désirant vivre "noblement". La petite commune de Ploubezre, attenante à Lannion, n'en compte pas moins de six construits à cette époque...

Autrement dit, quand la toile va, tout va y compris le bâtiment, avec, en effet induit, le

développement d'un ensemble de corporations et donc la création de revenus monétaires pour les artisans et les ouvriers.

CONCLUSION

On comprend mieux à la lecture de ces lignes pourquoi le rattachement du duché de Bretagne valait bien trois mariages consécutifs des duchesses de Bretagne aux rois de France (Charles VIII et Louis XII pour Anne de Bretagne, François 1^{er} pour sa fille Claude), mariages eux-mêmes conclus pour annuler deux autres mariages ou promesses de mariage avec les Archiducs d'Autriche Maximilien et le futur Charles Quint, empereur du Saint Empire Romain Germanique.

On comprend également pourquoi le bon roi Henri IV, séjournant à Vitré en 1598, s'écrie face à la magnificence des résidences et l'opulence des marchands : « *Ventre Saint Gris, si je n'étais Roy de France, je voudrais être bourgeois de Vitré !* ».

Aucune époque postérieure au XV^{ème} - XVI^{ème} siècle ne connaîtra une synergie comparable de l'ensemble des activités économiques. Au début du XVII^{ème} siècle, s'amorce le déclin inexorable de la flotte de commerce bretonne. Les armateurs et commerçants bretons ne sauront pas s'adapter aux nouvelles données du commerce maritime (bateaux de plus grand tonnage), pas plus qu'à la concurrence des productions étrangères et à l'organisation plus rigoureuse des grandes compagnies commerciales du nord de l'Europe.

Petit à petit aussi, la Bretagne sera de plus en plus asservie à la politique des rois de France et contrainte de respecter les embargos décidés par le roi dans la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle. C'en était fini de la prospérité bretonne.

Jean Paul Lahuec